

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 20 avril 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

PROTESTATION CONTRE LA CONDUITE DU MINISTRE DES FINANCES

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, je proteste vigoureusement contre la conduite outrageante du ministre des Finances (M. Lalonde) qui a modifié son budget de propos délibéré pour camoufler la fuite qu'il a permise en laissant photographier des passages-clés de ce document.

Le ministre a d'abord violé ce serment ministériel du secret. Sinon la loi, l'honneur l'oblige à démissionner. Puis, il a tripoté les chiffres, ajoutant 200 millions de dollars en prétendant pour se justifier vouloir créer plus d'emplois. Cela est cynique et immoral. Il s'agit d'une ruse politique qui va offenser tous les honnêtes citoyens du Canada. Cet acte du ministre des Finances prouve de façon concluante que ce gouvernement est dépourvu de sens moral.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES FONDS DESTINÉS AU PCRM ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, en ce qui concerne la situation du Budget, à mon avis, on vient de parler un peu de la forme, mais je pense qu'il est important de parler des emplois qui seront créés. Justement nous avons fait de nombreuses instances au sujet du Programme canadien de rénovation de maisons (PCRM). Je pense que le gouvernement en consacrant des fonds supplémentaires dans ce domaine, savoir 120 millions de dollars de plus et en étendant l'échéance du programme jusqu'au 31 mars 1984, je pense qu'à ce moment-là, il s'agit d'une situation importante au niveau du ministère des Finances et du ministre des Finances (M. Lalonde) lui-même qui a écouté la population et les députés du Québec pour consacrer des fonds dans ce programme et permettre la création d'emplois dans le domaine de la construction. De plus, je pense que face à cette situation les Canadiens et les Québécois pourront être fiers de leurs députés, et savoir que les instances qu'ils leur ont faites n'ont pas été vaines, et que le ministère des Finances les a écoutés en conséquence.

[Traduction]

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST

LA SUPPRESSION DU PROGRAMME DANS LE BUDGET

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Dans le discours du trône de 1980, madame le Président, le gouvernement libéral a dit qu'il ferait cas des députés de l'ouest du Canada. Dans son budget de 1980, il a versé 4 milliards de dollars au nouveau Fonds de développement de l'Ouest mais, dans celui de 1981, le Fonds ne contenait plus que 1.8 milliard. Hier soir, par un coup de baguette magique, le Fonds s'est évanoui en fumée. Le Fonds de développement de l'Ouest n'existe plus. Le reste du pays s'en tire avec 6 et 5 p. 100, alors que l'ouest du Canada doit se contenter de zéro et zéro. Le ministre des Finances est un grand magicien.

Il n'y a pas de programme pour l'Ouest, la recherche et le développement n'existent pas, non plus que le secteur manufacturier. La grosse entreprise est à peu près seule à recevoir des centaines de millions de dollars à la suite du budget. A bien des égards, c'est un budget conservateur et le gouvernement devrait être accusé d'avoir pillé le parti conservateur avant de présenter son budget d'hier soir. Pas étonnant que le parti libéral soit une espèce en voie d'extinction dans l'ouest du Canada. Il est grand temps que le gouvernement renfloue le Fonds de développement de l'Ouest.

* * *

LE BUDGET

LA QUESTION DU SECRET D'ÉTAT—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, le régime parlementaire existe maintenant depuis plus de 700 ans. Son évolution a été possible grâce à la lutte longue et acharnée qu'ont menée des gens ordinaires afin de pouvoir élire des représentants qui légifèrent en leur nom et établissent des règles régissant la responsabilité des personnes qui sont élues. Le poste de premier ministre (M. Trudeau) est le poste de confiance et de responsabilité fiduciaire le plus élevé.

Le poste de ministre des Finances est plus particulièrement un poste de confiance. Le titulaire actuel, en tant qu'avocat, s'en rend compte mieux que quiconque. Il a prêté un serment d'office. Le ministre des Finances impose des règles rigoureuses de sécurité aux journalistes et aux députés. Néanmoins, pour rehausser sa gloire personnelle et faire mousser sa publicité, il a convoqué les médias à son bureau et a ensuite manqué à son serment d'office en étalant devant lui les documents budgétaires. Il s'ensuit que les marchés financiers et la valeur du dollar ont subi des fluctuations et certaines personnes privilégiées ont profité d'un avantage injustifié.